



EXAMEN COMMUN D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE

ÉPREUVE D'HISTOIRE

SAMEDI 26 AVRIL 2025

14h00 à 17h00

(Durée conseillée: 2h00)

coeff. 3

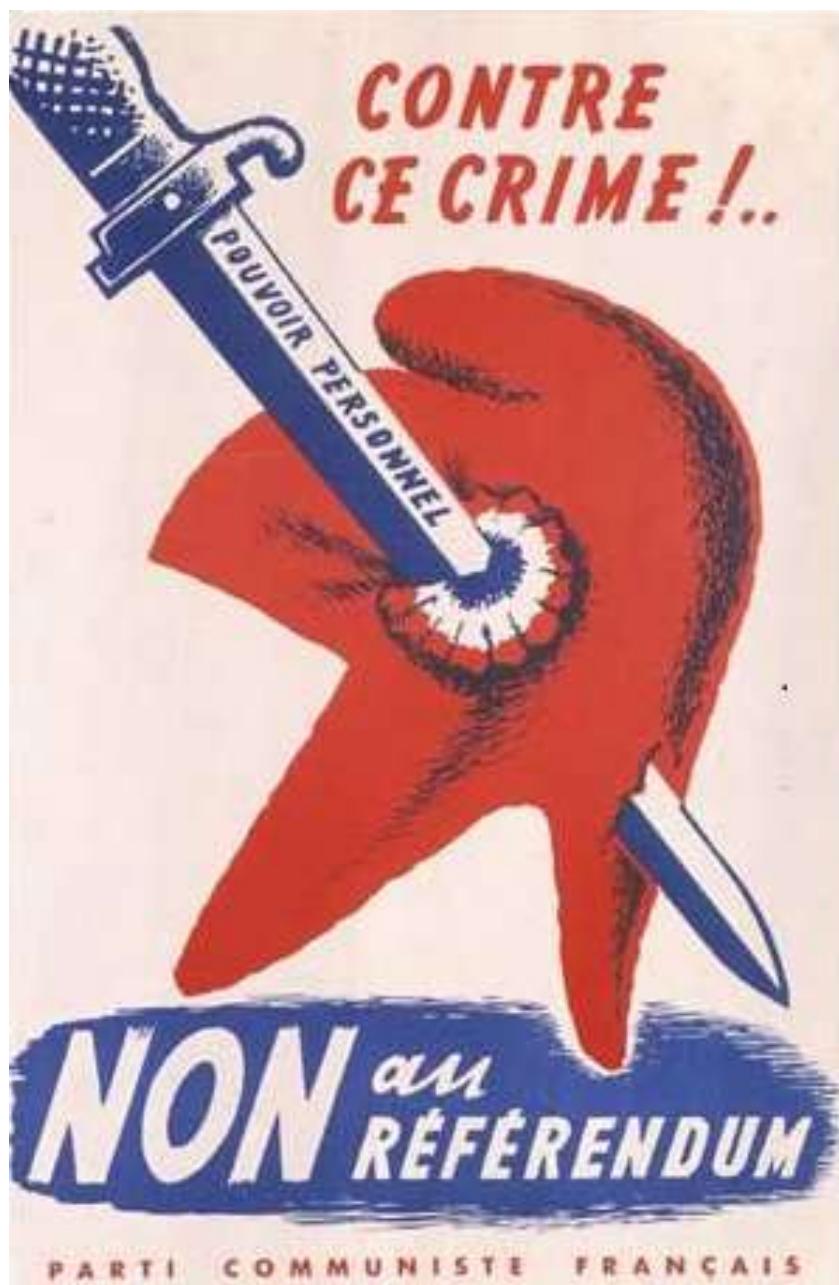
Ce sujet est composé de 3 pages

[Aucun document autorisé]

Consigne: À partir d'une analyse critique de ces documents et de vos connaissances, vous analyserez dans quel contexte et dans quelle configuration politique le Général de Gaulle a renforcé le pouvoir présidentiel en France entre 1958 et 1962.

Document n°1 :

Affiche du PCF pour le « non » au référendum de 1958



Document 2 : Allocution prononcée par Gaston Monnerville après sa réélection comme président du Sénat (9 octobre 1962)

« Une réforme constitutionnelle est engagée qui bouleverse les esprits (...). Loin de rénover le régime démocratique en France, la réforme proposée le compromet puisqu'elle tend à détruire l'équilibre des pouvoirs politiques (...). Dans sa récente allocution télévisée, le Président de la République a dit : « J'ai le droit ! » Avec la haute considération due à ses fonctions, mais avec gravité, je réponds : « Non Monsieur le Président de la République, vous n'avez pas le droit. Vous le prenez. » (...)

L'élection du Président de la République au suffrage universel (...) donnera naissance à un pouvoir personnel, omnipotent, incontrôlable et en même temps irresponsable car (...) le chef de l'État n'est pas responsable devant le Parlement. Si la réforme présente est votée, le chef de l'État, irresponsable, disposera de l'arme de la dissolution contre l'Assemblée nationale élue comme lui au suffrage universel, et le 16 mai* risquera de resurgir du fond de l'Histoire (...) Ce qu'on nous offre n'est pas la République, c'est au mieux une sorte de bonapartisme éclairé. »

* référence à la crise du 16 mai 1877 qui opposa le président de la République Mac-Mahon à la majorité républicaine à la Chambre issue des élections législatives de 1876.